

territoire du Rwanda-Urundi  
Présidence du Rwanda  
Territoire de Ruhengeri  
Chefferie Butore-Kwankeri  
Commune de Munyane

Bugogo, le 4 juillet 1960.-

M. BUMVUGA Philippe

~~detaché~~

Ruhengeri



3713

H.I.

RRP6

6.7.60

A Monsieur le Président Général de Parmehuta  
en territoire de Ruhengeri, B. BICAMUPAKA  
à KIGALI.

C.H.I. A Monsieur le résident Spécial du Rwanda  
Colonnel MUGIBEE à KIGALI.

C.H.I. à Monsieur le Administrateur Territorial  
Mr. DE MAN à BUGOREGETI.

Demandez à  
Monsieur le Président  
l'écriture d'autre part  
de ma lettre  
de ce jour  
16 Juillet 60

J'ai l'honneur de vous exprimer ce qui suit:

Sur la définition née de notre ~~part~~, nous savons que son but est l'  
émancipation hutu sans distinction de classe.

Or nous constatons que ces nominations arbitraires  
contraires à la démocratie sont pratiquées dans notre région du  
Ruhengeri, et cela sans consulter les clans intéressés notamment  
les Bwindi, les Bagesera, les Kazindi, les Bisimwa, les Bicya, les  
Bilikira, et les Abaciri et les Abangura.

Nous avons éprouvé récemment qu'un délégué de no-  
tre chefferie est venu pour nous représenter à Kiwile pour faire  
partie du Conseil Provisoire du Pays. Nous nous demandons qui l'a désig-  
né contre notre gré et nous vous exprimons notre opposition à cette nom-  
ination, sauf si vous nous y contraindez, mais nous préférons mourir  
que de l'accepter.

De plus, nous avons exprimé notre opinion  
à Mr. MURAMPYA comme Président régional de Parmehuta et cela devant  
Mr. l'Administrateur De Man et en présence de vous Monsieur le Président  
et de tous les chefs, et malgré ça, il continue non seulement à exercer  
ses pouvoirs de Président, mais encore à diviser les populations en se-  
mant la discorde, la hésitation et la désunion totale et prétendant que  
"Seul le Mugywane" a le droit de vivre et de commander.

Considérations faites de ces raisons ci-dessus  
énumérées, nous nous opposons catégoriquement au colonialisme des Aus-  
trayans qui ne tient aucun compte des élections démocratiques.

Tous les clans ci-dessus nommés choisissent plus  
tôt la mort que le sort leur réservé par les Ausguyanes.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien  
vouloir agréer l'expression de mes sentiments très respectueux, tout  
en attendant votre réponse.

s/é : ABUBO  
KARANDA  
GACSYI  
KAYIRIMPURWE  
NGUBOKA  
MUVINYI

KAYIRIMPURWE.  
RYEMERA.  
KARIWABO.  
NTAMUHERA.  
NYIRIRA.